Développement économique Canada pour les régions du Québec

Canada Economic Development for Quebec Regions

Canada

Développement économique Canada
pour les régions du Québec

Près des **entreprises,**
Près des **régions.**

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2026

Publié par
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Montréal (Québec) H3B 1X9
www.dec-ced.gc.ca

© Sa Majesté le Roi, chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique du Canada pour les régions du Québec, 2026

Catalogue: Iu90-1/19F-PDF

ISSN : 2368-6553

Table des matières

SECTION 1

INTRODUCTION 5

1.1 POUVOIRS, MANDAT ET PROGRAMMES 5

1.2 MÉTHODE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT 6

1.3 STRUCTURE FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC (DEC) 6

SECTION 2

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS 8

2.1 ANALYSE DES AUTORISATIONS 8

2.2 ANALYSE DES DÉPENSES 11

SECTION 3

RISQUES ET INCERTITUDES 15

SECTION 4

CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES 17

SECTION 5

APPROBATION DES CADRES SUPÉRIEURS 19

SECTION 6

ANNEXES 20

6.1 ÉTAT DES AUTORISATIONS (NON VÉRIFIÉ) 21

6.2 DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (NON VÉRIFIÉES) 22

SECTION 1

INTRODUCTION

Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor.

Le présent rapport devrait être lu de concert avec le Budget des dépenses 2026-2027 et le Plan ministériel 2026-2027.

Ce document n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs.

DEC est l'organisme fédéral clé pour le développement économique des régions et des PME au Québec. Son objectif est de stimuler le démarrage et la croissance des entreprises pour rendre les régions plus innovantes, productives et compétitives. DEC offre ainsi des services adaptés et favorise la collaboration locale. Ce soutien attire aussi des investissements qui renforcent la prospérité économique du Québec et du Canada.

DEC joue un rôle crucial dans le dynamisme économique des régions en s'appuyant sur leurs forces. DEC aide les collectivités à diversifier leur économie, en particulier celles frappées par des chocs économiques. DEC soutient les PME et les OBNL grâce à des investissements stratégiques.

DEC propose des services-conseils adaptés aux besoins des entreprises, des OBNL et des collectivités. Des conseillers spécialisés offrent un accompagnement personnalisé pour faciliter l'accès au financement, établir des partenariats et soutenir la croissance des entreprises québécoises. DEC offre aussi un service d'information pour aider les petites entreprises et les futurs entrepreneurs à se développer.

DEC reste à l'affût des besoins des régions et des entreprises du Québec par l'intermédiaire de ses bureaux d'affaires répartis sur le territoire et des liens tissés avec les autres acteurs du développement économique.

DEC dispose de trois catégories de programmes pour appuyer sa responsabilité essentielle, soit :

- Innovation régionale
- Vitalité des collectivités
- Soutien ponctuel ou ciblé

Des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et les programmes de DEC sont disponibles dans le Budget des dépenses 2026-2027 et le Plan ministériel 2026-2027.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par DEC en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de DEC accordées par le Parlement et utilisées par DEC, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2026-2027. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations disponibles sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la Loi sur la gestion des finances publiques autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

DEC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC)

Deux crédits annuels sont prévus pour la gestion des dépenses de DEC :

- Le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprend les autorisations de DEC liées aux coûts relatifs au personnel et aux dépenses de fonctionnement et d'entretien.
- Le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprend toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les coûts au titre des autorisations législatives, pour des paiements versés en vertu d'une loi approuvée précédemment par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes comme la part de l'employeur pour le régime d'avantages sociaux.

SECTION 2

FAITS SAILLANTS DES
RÉSULTATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section présente différentes informations financières au 30 septembre 2026, telles que les autorisations disponibles pour l'année et les dépenses effectuées durant le 2e trimestre, tout en établissant des comparaisons avec l'exercice précédent.

Aux fins de l'analyse des variations, les écarts inférieurs à 5 % sont considérés comme ayant une incidence minimale sur l'interprétation des résultats.

Les sections 2.1, 2.2, ainsi que les tableaux présentés en annexe, contiennent les détails de cette information financière.

2.1 Analyse des autorisations

Les autorisations totales au 30 septembre 2026 s'élèvent à 442,1 M$, alors qu'elles étaient de 332,6 M$ au 30 septembre 2025.

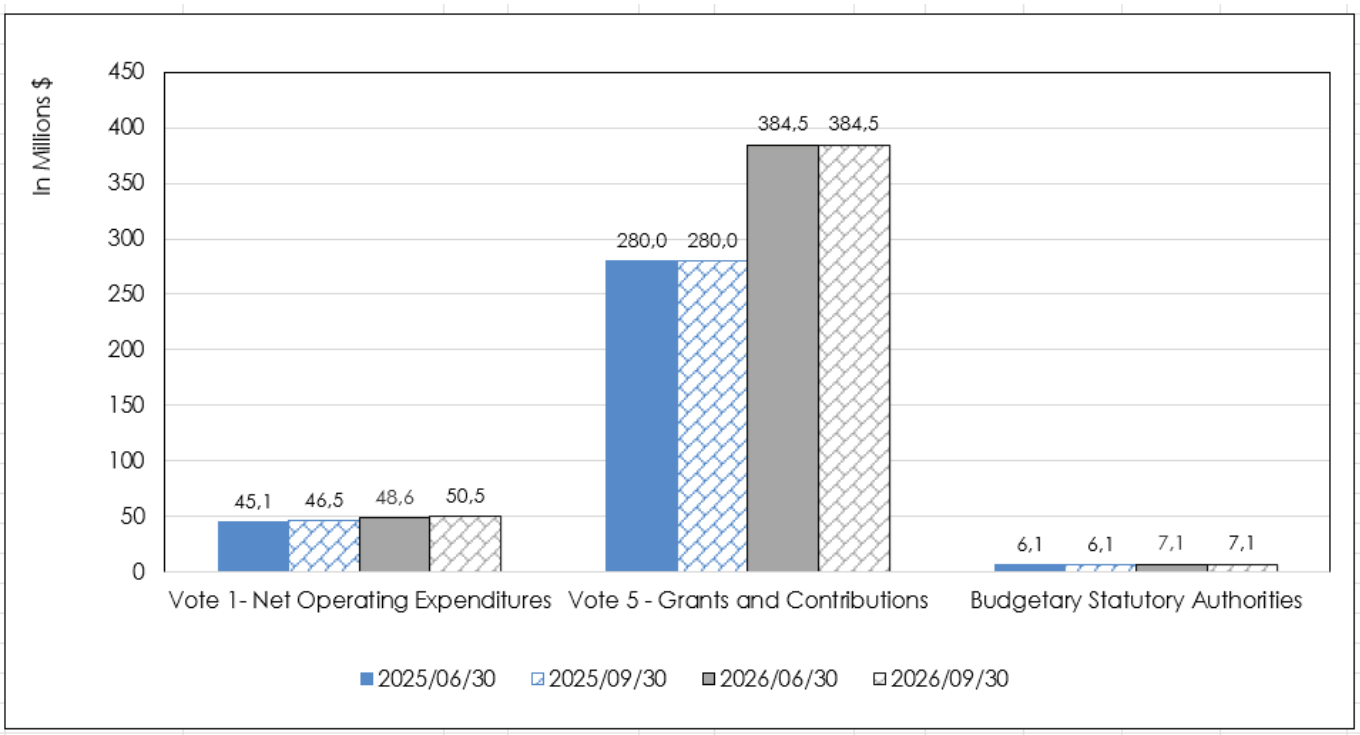
L'augmentation observée de 109,5 M$ (+ 32,9 %) cette année résulte des variations suivantes :

- Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement de + 4,0 M$;
- Crédit 5 – Subventions et contributions de + 104,5 M$;
- Autorisations législatives budgétaires de + 1,0 M$.

Note : Dans le rapport, les totaux pourraient ne pas correspondre en raison des arrondissements.

Le graphique qui suit illustre les autorisations budgétaires annuelles par crédit en date du 30 septembre 2026, tout en comparant avec l'exercice précédent.

Autorisations annuelles des crédits budgétaires au 30 juin et au 30 septembre, exercice 2026-2027 comparé à 2025-2026



Autorisations liées au crédit 1 (Dépenses nettes de fonctionnement)

Au 30 septembre 2026, les autorisations totalisent 50,5 M$, alors qu'elles étaient de 46,5 M$ au 30 septembre 2025. L'augmentation de 4,0 M$ (+ 8,6 %) provient de nouvelles initiatives ayant été lancées durant le 3e trimestre de l'année 2025-2026. Ces initiatives sont l'initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT) et l'initiative régionale d'investissement en défense (IRID). De plus, des conventions collectives ont été ratifiées et des rajustements de salariaux connexes ont été versés, ce qui explique en partie l'écart. Finalement, un montant supplémentaire de 0,5 M$ a été accordé durant le 2e trimestre 2026-2027 provenant du report du budget de fonctionnement de 2025-2026.

Autorisations liées au crédit 5 (Subventions et contributions)

Au 30 septembre 2026, les autorisations en subventions et contributions (S&C) totalisent 384,5 M$ alors qu'elles étaient de 280,0 M$ au 30 septembre 2025. Il s'agit donc d'une augmentation nette de 104,5 M$ (+ 37,3 %) cette année. Cet écart se compose de plusieurs éléments, certains ayant varié à la hausse et d'autres à la baisse.

Les principaux écarts sont les suivants :

- Augmentation du financement (+ 127,7 M$)
  - Initiative régionale de réponse tarifaire : + 65,6 M$;
  - Fonds pour bâtir des collectivités fortes : + 21,7 M$;
  - Initiative régionale d'investissement en défense : + 21,6 M$;
  - Remplacement du financement relais des agences de développement régional : + 8,5 M$;
  - Fonds des initiatives pour les communautés du Nord isolées : + 4,2 M$;
  - Initiative régionale en matière d'intelligence artificielle : + 3,0 M$;
  - Initiative d'appui à des projets locaux : + 2,1 M$;
  - Divers éléments : +1,0 M$.

- Diminution ou fin du financement (- 23,2 M$)
  - Programme de croissance du tourisme : - 8,6 M$;
  - Supplément d'appoint pour le programme Croissance économique régionale par l'innovation : - 8,3 M$;
  - Initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle : - 6,3 M$.

Autorisations législatives budgétaires

Au 30 septembre 2026, les autorisations totalisent 7,1 M$, alors qu'elles étaient de 6,1 M$ au 30 septembre 2025. Il s'agit donc d'une augmentation de 1,0 M$ (+ 16,4 %). Cette augmentation est attribuable à l'augmentation de la masse salariale et à un ajustement du taux réel effectif attribuable au régime des avantages sociaux des employés passant de 15,3 % à 16,4 %.

2.2 Analyse des dépenses

Les dépenses totales de DEC enregistrées lors du 2e trimestre 2026-2027 se chiffrent à 70,4 M$, alors qu'elles étaient de 57,9 M$ à la même période l'an passé. Ceci représente une augmentation nette de 12,5 M$ (+ 21,6 %) par rapport à l'exercice précédent.

Cet écart est composé des variations suivantes :

- Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement de - 1,3 M$;
- Crédit 5 – Subventions et contributions de + 13,5 M$;
- Autorisations législatives budgétaires de + 0,3 M$.

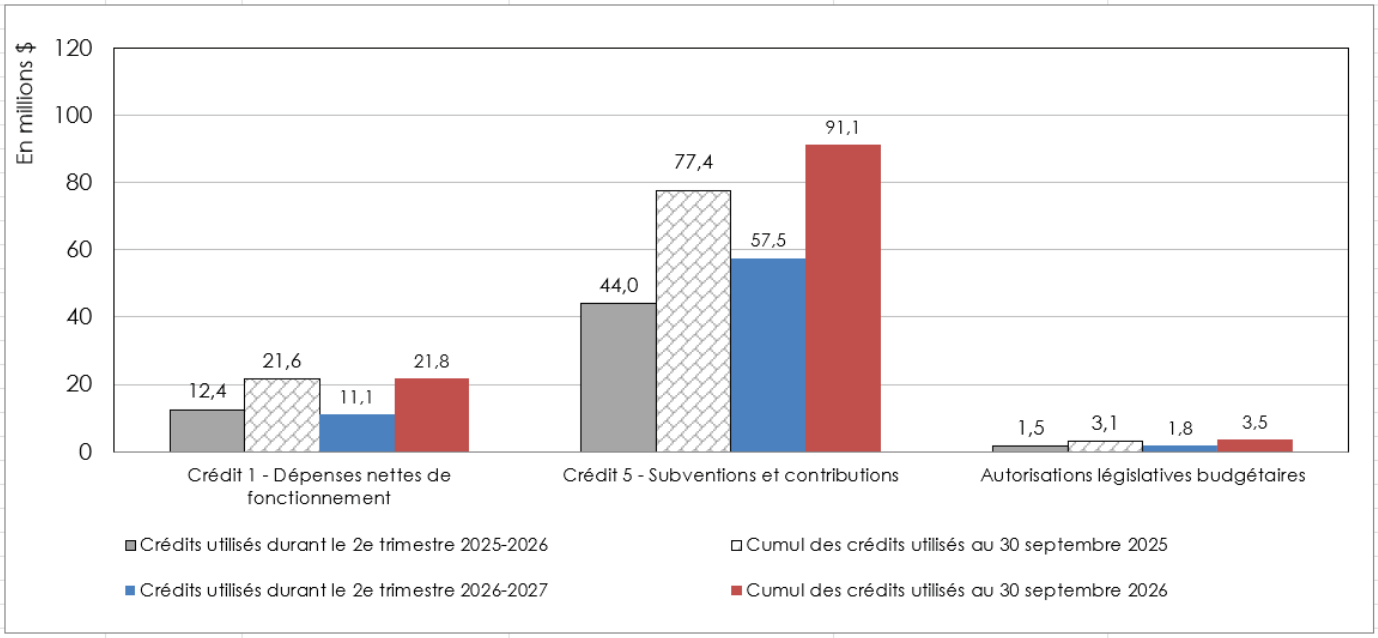
De façon cumulative, les dépenses au 30 septembre 2026 s'élèvent à 116,4 M$, comparativement à 102,1 M$ à la même période l'an passé. Il s'agit d'une hausse de 14,3 M$ (+ 14,0 %) cette année.

Cet écart est composé des variations suivantes :

- Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement de + 0,2M$;
- Crédit 5 – Subventions et contributions de + 13,7 M$;
- Autorisations législatives budgétaires de + 0,4 M$.

Le graphique qui suit illustre les dépenses effectuées lors du 2e trimestre 2026-2027 par crédit, tout en comparant avec l'exercice précédent.

Dépenses du deuxième trimestre par crédit budgétaire au 30 septembre, ainsi que le cumul des dépenses pour l'année, exercice 2026-2027 comparé à 2025-2026



Dépenses liées au crédit 1 (Dépenses nettes de fonctionnement)

Les dépenses nettes de fonctionnement du 2e trimestre 2026-2027 se chiffrent à 11,1 M$, comparativement à 12,4 M$ en 2025-2026. Il s'agit d'une diminution de 1,3 M$ (- 10,5 %) cette année.

La baisse importante des dépenses de fonctionnement observée au deuxième trimestre est principalement attribuable à la masse salariale. L'écart résulte d'une écriture de régularisation comptable effectuée entre les périodes, laquelle a eu pour effet de sous-estimer les dépenses du premier trimestre et de surestimer celles du deuxième trimestre de l'exercice 2025-2026. L'incidence est uniquement temporelle et n'affecte pas le total cumulatif des dépenses.

De façon cumulative, les dépenses totalisent 21,8 M$ au 30 septembre 2026, comparativement à 21,6 M$ au 30 septembre 2025. Il s'agit d'une hausse non significative de 0,2 M$ (+ 0,9 %) cette année. DEC a contribué aux efforts gouvernementaux dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, ce qui a entraîné le départ de certains employés. Le versement d'indemnités de départ ainsi que le paiement de congés ont donné lieu à des dépenses supplémentaires au cours des 1er et 2e trimestres de l'exercice 2026-2027.

Dépenses liées au crédit 5 (Subventions et contributions)

Les dépenses en subventions et contributions pour le 2e trimestre 2026-2027 totalisent 57,5 M$. En 2025-2026, elles étaient de 44,0 M$. Il s'agit d'une augmentation de 13,5 M$ (+ 30,7%) des dépenses cette année.

La hausse des dépenses observée par rapport au 2e trimestre de 2025-2026 est principalement attribuable aux programmes *Initiative régionale de réponse tarifaire* (IRRT) et *Initiative régionale d'investissement en défense* (IRID), qui ont été lancés au 3e trimestre de 2025-2026. En contrepartie, certains programmes ayant de faibles dépenses durant le 2e trimestre de 2025-2026 ont pris fin au 31 mars dernier tels que *le programme de croissance touristique* (PCT) et *l'initiative régionale pour l'innovation en construction résidentielle* (IRICR).

De façon cumulative, les dépenses au 30 septembre 2026 s'élèvent à 91,1M$. Au 30 septembre 2025, les dépenses s'élevaient à 77,4 M$. Il s'agit d'une augmentation de 13,7 M$ (+ 17,7%) cette année pour les mêmes raisons indiquées précédemment.

Dépenses liées aux autorisations législatives budgétaires

Les dépenses liées aux autorisations législatives lors du 2e trimestre 2026-2027 s'élèvent à 1,8 M$, comparativement à 1,5 M$ au 30 septembre 2025. Il s'agit d'une augmentation de 0,3 M$ (+ 20,0 %) par rapport au 2e trimestre 2025-2026. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation de la masse salariale et à un ajustement du taux réel effectif attribuable au régime des avantages sociaux des employés passant de 15,3 % à 16,4 %.

De façon cumulative, les dépenses au 30 septembre 2026 s'élèvent à 3,5M$. Au 30 septembre 2025, les dépenses s'élevaient à 3,1 M$. Il s'agit d'une augmentation de 0,4 M$ (+ 12,9 %) cette année pour la même raison que celles exposées précédemment pour le trimestre.

(Pour plus de détails sur les dépenses, voir le tableau Dépenses ministérielles budgétaires par article courant présenté en Annexe 6.2.)

SECTION 3

RISQUES ET INCERTITUDES

Risques et incertitudes

L'organisation évolue actuellement dans un contexte où les besoins des entreprises et des régions se complexifient, par l'économie changeante par les réponses tarifaires ainsi que par l'environnement numérique qui demeure exposé à des menaces croissantes. Dans ce contexte, DEC concentre notamment son attention sur les risques liés à la livraison de ses programmes et services ainsi qu'à la cybersécurité.

Programmes et services

Le contexte actuel, en particulier la situation économique mondiale et les changements dans l'offre de programmes gouvernementaux destinés aux PME, intensifient les défis auxquels fait face la clientèle de DEC et pose un risque sur la capacité de l'Agence à intervenir efficacement sur l'ensemble du continuum des projets de développement économique. Pour répondre à ces défis, DEC adapte ses programmes, poursuit sa collaboration avec ses partenaires et les autres paliers de gouvernement pour renforcer la capacité à identifier et à réaliser des projets stratégiques, tout en simplifiant l'accès à ses services, notamment par le déploiement progressif de son portail transactionnel.

Sécurité des technologies de l'information

Comme l'ensemble des organisations publiques, DEC demeure exposée aux cybermenaces et un incident de cybersécurité pourrait perturber ses opérations et entacher sa réputation. Pour réduire ce risque, l'organisation poursuit ses mesures actives de cybersécurité, notamment la formation et la sensibilisation du personnel afin de favoriser les comportements sécuritaires, ainsi que le déploiement continu de contrôles techniques visant à prévenir, détecter et gérer efficacement les incidents liés à la sécurité de l'information.

Ces diverses mesures permettent à DEC de poursuivre ses activités de transformation numérique tout en maintenant un environnement technologique sécuritaire et résilient, soutenant la prestation de ses programmes et services.

SECTION 4

CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

DEC a participé aux efforts gouvernementaux visant à réduire et recentrer les dépenses en fonction des priorités établies par le gouvernement pour les exercices financiers futurs dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses. Afin d'assurer la pérennité de ses opérations à long terme, l'Agence a mis en œuvre des mesures prévues par la Directive sur le réaménagement des effectifs du Conseil national mixte, ainsi que le programme d'incitation à la retraite anticipée. Ces mesures ont contribué à la réorganisation de certaines activités et à l'amélioration de l'efficience organisationnelle.

Des changements ont été apportés et se poursuivront au sein de la direction de DEC. Un nouveau vice-président du secteur des opérations est entré en fonction le 13 août dernier. Par ailleurs, l'adjoint à la dirigeante principale des finances quittera pour la retraite à l'automne 2026. La stratégie de succession sera mise en œuvre au cours du 3e trimestre.

DEC est en attente de nouveaux fonds au cours du 3e trimestre 2026-2027 pour *l'initiative régionale de réponse tarifaire* (IRRT), *le fonds régional d'innovation pour la transformation des aliments* (FRITA) et *l'initiative régionale en matière d'intelligence artificielle* (IRIA).

Afin de contrer l'incertitude géopolitique croissante, les perturbations commerciales et les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement, le gouvernement du Canada aide les entreprises à travers l'IRRT à renforcer leur résilience et à s'adapter à un environnement économique mondial qui évolue rapidement. Ces investissements permettront aux petites et moyennes entreprises du Canada de faire face aux pressions liées aux droits de douane en augmentant la productivité, en renforçant les chaînes d'approvisionnement nationales, en soutenant la diversification des marchés et en faisant progresser les secteurs stratégiques.

Le FRITA soutient les objectifs d'augmentation de la capacité nationale de transformation des aliments, d'adoption de l'innovation et de résilience de la chaîne d'approvisionnement en fournissant des investissements stratégiques aux transformateurs d'aliments et de boissons établis qui entreprennent des projets de croissance transformationnelle.

L'IRIA élargie permettra des investissements ciblés et adaptés à la région afin d'accélérer l'adoption de l'intelligence artificielle et la croissance des sociétés dans les secteurs stratégiques, de renforcer la souveraineté du Canada en soutenant le développement des entreprises en expansion non diversifiées spécialisées dans l'intelligence artificielle appliquée pour qu'elles restent au Canada, d'aider les sociétés en démarrage et les PME à commercialiser des technologies et des solutions basées sur l'intelligence artificielle, et de promouvoir une croissance économique large et inclusive.

SECTION 5

APPROBATION DES CADRES SUPÉRIEURS

Approbation des cadres supérieurs

Cette section vise à fournir l'approbation des cadres supérieurs, telle que requise par la Politique sur la gestion financière, comme suit :

Approuvé par :



Signature numérique de Perron, Sony
Date : 2026.11.04 17:07:04 -05'00'

Sony Perron
Sous-ministre/ Président

Montréal, Canada



Signature numérique de Garon, Caroline
Date : 2026.11.04 15:16:01 -05'00'

Caroline Garon, CPA-CAFM
Dirigeante principale des finances

Québec, Canada

SECTION 6

ANNEXES

6.1 État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2026-2027 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	50 540	11 119	21 773
Crédit 5 – Subventions et contributions	384 536	57 543	91 054
Autorisations législatives budgétaires totales	7 098	1 775	3 549
Autorisations totales	**442 174**	**70 437**	**116 376**

Exercice 2025-2026 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	46 500	12 394	21 585
Crédit 5 – Subventions et contributions	279 995	43 964	77 404
Autorisations législatives budgétaires totales	6 133	1 533	3 066
Autorisations totales	**332 628**	**57 891**	**102 055**

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

%

6.2 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Exercice 2026-2027 (en milliers de dollars)

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel*	51 715	11 905	23 637
Transports et communication	493	145	434
Information	299	50	56
Services professionnels et spéciaux	3 106	334	484
Location	1 199	206	393
Services de réparation et d'entretien	87	6	35
Services publics, fournitures et approvisionnement	73	16	21
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	666	202	222
Paiements de transfert	384 536	57 543	91 054
Autres subventions et paiements	0	30	40
Dépenses budgétaires nettes totales	**442 174**	**70 437**	**116 376**

* Inclut les régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)

Exercice 2025-2026 (en milliers de dollars)

	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :			
Personnel*	47 618	13 031	22 977
Transports et communication	318	87	208
Information	225	6	35
Services professionnels et spéciaux	2 869	448	635
Location	887	174	574
Services de réparation et d'entretien	46	18	30
Services publics, fournitures et approvisionnement	49	8	16
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	621	132	142
Paiements de transfert	279 995	43 964	77 404
Autres subventions et paiements	0	23	34
Dépenses budgétaires nettes totales	**332 628**	**57 891**	**102 055**

* Inclut les régimes d'avantages sociaux des employés (RASE)